



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 18 janvier 2019, 20 heures, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête

Anik Bois

Odette Hébert

Gilles Ladouceur

Don Saliba

Jean-François David

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Blais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil étant tous présents, renoncent aux procédures relatives à la convocation des séances extraordinaires, prévues au Code municipal du Québec.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue du maire.

1.1 Ouverture de la séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

2. GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Avis de motion - modification au règlement de tarification - Annexes E et F.

3. PAROLE AU PUBLIC

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSEIL

Il n'y a pas de public ce soir.

1.1 Ouverture de la séance

22-01-2019
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 heures.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour

23-01-2019
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité.

2. GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Avis de motion - modification au règlement de tarification - Annexes E et F



No de résolution
ou annotation

AVIS DE MOTION est donné par madame Chantal Crête à l'effet qu'une modification au règlement de tarification 501-2019, et plus précisément pour modifier les annexes E et F, sera déposé à une séance ultérieure. Le projet de règlement est déposé dans un même temps.

3 **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Il n'y a pas de public.

LEVÉE DE LA SÉANCE


24-01-2019

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 20 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jean-Paul Descoeurs
Maire



Claire Blais
Directrice générale et sec-très.